EMERAUDE LE MAG

Retrouvez-nous sur les réseaux !

Juin 2023 | #019

ÉDITION SPÉCIALE :
Trente ans déjà pour le syndicat !

Crédits photos ©Cédric Daya - 126 Média

INSTANT CAPTURÉ
Un espace dons sur la déchèterie !

ÉVÈNEMENT
Portes ouvertes le 17 juin prochain

RENCONTRE AVEC
Frédéric Régnier, 1er agent du Syndicat Emeraude

Sommaire

Éditorial p. 3
Du Président

Instant capturé p. 4
Un espace dons sur la déchèterie !

Bande dessinée p. 5

Doc Emeraude p. 6-10
Trente ans déjà pour le syndicat !

Bon de commande p. 11

Rencontre avec p. 12-13
Frédéric Régnier, premier agent du syndicat

Journée évènement p. 14-15
Le syndicat souffle sa trentième bougie

EMERAUDE LE MAG : Publication du Syndicat Emeraude

Syndicat Emeraude - 172, chaussée Jules César
95130 Le Plessis-Bouchard
www.syndicat-emeraude.fr
email : contact@syndicat-emeraude.fr
Tél. : 01 34 11 92 92

Directeur de publication : Gérard Lambert-Motte
Rédacteur en chef : Rémy Jurion
Rédactrices : Floriane Hurel, Thanina Tatount
Conception & réalisation : Syndicat Emeraude
Visuels :Audrey Guegaden, Cédric Daya, Juliette Mozet, Thanina Tatount
Impression : La Galiote-Prenant
Papier : Papier certifié PEFC

PEFC 10-31-1291

Éditorial

Bonjour à tous,

Ce numéro 19 d'Emeraude Le Mag met à l'honneur le syndicat, qui œuvre depuis 30 ans déjà.

Un anniversaire qui ancre le syndicat sur le territoire local, avec une déchèterie tout nouvellement modernisée, mais également de nombreux projets qui ont vu le jour ces trente dernières années.

En tant que Président du Syndicat Emeraude, et ce depuis 9 années déjà, c'est avec plaisir que j'imagine célébrer cet anniversaire, entouré des équipes qui font vivre chaque projet de la collectivité, permettant d'améliorer sans cesse le service de prévention, de collecte et de traitement des déchets à l'ensemble des 17 communes qui composent le territoire Emeraude.

Le dossier spécial de ce numéro met en lumière toutes les évolutions qui ont permis au syndicat d'être ce qu'il est aujourd'hui : mise en place et pérennisation de la collecte sélective, implantation de plus de 2000 bornes enterrées sur le territoire, sensibilisation au compostage... tout autant de projets qui font évoluer notre quotidien et pour lequel le syndicat a un rôle d'accompagnateur.

La journée du samedi 17 juin prochain permettra à chacun d'entre nous de se rencontrer, et de (re)découvrir les métiers des femmes et des hommes qui œuvrent quotidiennement dans les locaux et sur le territoire du Syndicat Emeraude.

Et puisque les prochaines années annoncent tout autant de défis à relever, les projets continuent de fleurir sur notre territoire, comme c'est le cas pour la dernière nouveauté sur la déchèterie : un caisson de réemploi, que vous découvrirez en page 4, qui permettra d'ancrer davantage la prévention des déchets au cœur des actions du syndicat.

Enfin, ce numéro rappelle à chacun d'entre nous que le tri reste le geste le plus efficace dans la contribution de chacun au recyclage des déchets. Pour cela, merci pour chaque geste réalisé et pour ceux à venir.

Je vous souhaite une agréable lecture,

Gérard Lambert-Motte
Président du Syndicat Emeraude
Maire du Plessis-Bouchard
Vice-président du Conseil départemental du Val-d'Oise

Instant Capturé

Tout nouveau, tout beau (et tout bleu !) sur la déchèterie depuis peu, vous avez peut-être déjà pu remarquer un nouvel espace de dépôt sur le site du Plessis-Bouchard. De quoi s'agit-il ? On vous explique tout ici.

Quels objets peut-on donner ?

S'il existe une liste non exhaustive des objets qui peuvent être déposés dans cet espace, la consigne est claire : **donnez ce que vous donneriez à un ami.** C'est-à-dire un objet en état de marche, abîmé peut-être mais sans que cela impacte son utilisation. Un objet qui aurait pu être revendu, un objet qui a une valeur sentimentale à vos yeux, mais ne peut plus aujourd'hui vous être utile (faute de temps, d'espace ou autre). Bref, un objet qui n'est pas un déchet mais une ressource !

Liste des objets concernés :

- Mobilier
- Objets décoratifs
- Vaisselle
- Appareils électriques et électroniques
- Jouets, jeux de société ou loisirs
- Matériel de puériculture
- Vélos, draisiennes et trottinettes

Que vont ensuite devenir ces objets ?

Déposés directement sur la déchèterie du Plessis-Bouchard durant les horaires d'ouverture, les objets seront récupérés par des acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire dont la liste évoluera au gré du fonctionnement de l'espace dons.

Pour son ouverture, le Syndicat Emeraude crée un partenariat avec Emmaüs (qui ne viendra donc plus le dernier samedi de chaque mois car représenté avec cette zone de dons), l'association BAM 95, Véloservices et AGOIE pour le matériel informatique.

Question de bon sens...

S'il fallait le préciser, **cet espace n'est pas une zone de troc ou d'échange**, mais bien une zone de dons ! La récupération d'objets sur place ne sera pas possible. Une fois déposé, l'objet sera la propriété de l'association qui le collectera ensuite.

Et parce qu'il ouvre tout juste ses portes, son mode de fonctionnement évoluera au gré des dépôts. La démarche globale étant actée, c'est en fonctionnant grâce à vous et vos dons qu'il va pouvoir exister... C'est à vous de jouer !

Intrispection : 1 Français sur 2 doute encore au moment de trier.

Crédit © Juliette Mozet

Doc Emeraude

Trente ans déjà pour le Syndicat !

Crédits photos ©Cédric Daya - 126 Média

Le Syndicat Emeraude souffle cette année sa 30ème bougie.

Un anniversaire, c'est un moment de vie daté, un instant figé et joyeux.

C'est l'occasion de dresser le bilan de ce que l'on a entrepris, et de prendre du recul dans une société en constante évolution.

C'est enfin le moment de se replonger dans les souvenirs, car les 30 ans d'une collectivité célèbrent aussi de nombreux moments de vie, par ceux qui y ont contribué.

Historique de la collectivité

Les prémices du syndicat

Le Syndicat Emeraude a été fondé le 22 juin 1993. Une date qui est le fruit d'une profonde réflexion sur la gestion du traitement des ordures ménagères à l'époque.

À l'époque, ce sont les communes qui détiennent la compétence collecte, à l'heure où le compostage sur les ordures brutes est encore autorisé. La collecte sélective des emballages, n'apparaitra quant à elle qu'en 1999.

Lors de sa création, 25 communes de la Vallée de Montmorency décident donc conjointement de déléguer la compétence à un syndicat, au regard de ce qui existe déjà sur les territoires voisins, afin d'homogénéiser la collecte sur l'ensemble de ces communes. C'est ainsi qu'est fondé le syndicat, qui attendra l'année 1998 pour se voir dénommer Syndicat Emeraude.

Pourquoi ce nom «Syndicat Emeraude» ?

Ce nom a été trouvé par 3 des fondatrices du syndicat, pour qui la couleur émeraude fait référence au compostage des déchets végétaux et fermentescibles. Les déchets étant considérés comme une ressource, la pierre d'Emeraude venait conforter cette notion de préciosité. Enfin, le vert apportait la notion d'environnement... tout y était !

Crédits photos ©Cédric Daya - 126 Média

Les Hommes du syndicat

Depuis ses débuts en 1993, le syndicat a vu passer bon nombre d'agents, puisqu'au total ce sont tout de même **105 personnes** qui ont un jour œuvré au quotidien à la mise en place et au fonctionnement du syndicat.

Soit tout autant de personnes avec des métiers, mais aussi des histoires différents, qui ont apporté chacun leur pierre à l'édifice et grâce à qui le syndicat est tel que nous le connaissons aujourd'hui.

La compétence collecte

La collecte sélective va vite être complétée en 2001 par la mise en place de la collecte du verre en porte à porte (soit le fait d'être doté en bac à verre chez soi).

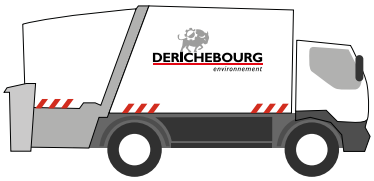

Une réorganisation totale se met en place sur l'installation d'un parc de bacs, que ce soit pour l'habitat individuel (maison) comme le collectif (immeubles, résidences).

Chacun des habitants doit être doté en bacs de collecte, mais également informé sur les nouvelles consignes de tri, les jours de collecte, le fonctionnement global et les méthodes de recyclage qui en sont la conséquence directe.

Le geste de tri d'il y a 30 ans n'est plus le même qu'aujourd'hui !

Si les plus jeunes ont toujours connu le tri, pour d'autres c'est comme le passage du Franc à l'€uro, il a fallu, à plusieurs reprises, s'adapter, réapprendre à trier.

Bac jaune, bac vert, puis plus récemment de nouveaux emballages dans le bac jaune, l'apport en déchèterie, l'évolution de la prise en charge des déchets dits dangereux, des déchets électriques et électroniques, des piles, des lampes basse consommation... La liste s'allonge au maximum pour tenter de recycler toujours plus et réduire l'impact environnemental.

Et pour cela encore, le Syndicat Emeraude a du faire évoluer son fonctionnement, tout en accompagnant au mieux chacun d'entre vous dans les gestes de tri.

Les bornes enterrées

Autre (r)évolution et pas des moindres, l'arrivée des bornes enterrées en 2006 a considérablement fait évoluer le paysage urbain des communes.

Crédits photos ©Cédric Daya - 126 Média

Précurseur sur le sujet, le Syndicat Emeraude était parmi les premiers à installer de tels équipements sur le territoire.

Ce qui lui a valu d'être **site vitrine,** et de commencer à transformer le paysage urbain.

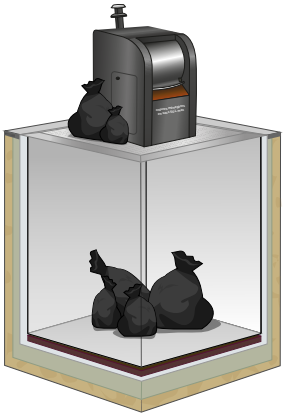

Aujourd'hui, 2 152 bornes enterrées sont implantées sur le territoire.

Crédits photos ©Cédric Daya - 126 Média

Et la déchèterie ?

Ouverte en juillet 2004, la déchèterie du Plessis-Bouchard a, elle aussi, connu une véritable transformation, puisque d'importants travaux de modernisation ont été entrepris courant 2021. Un équipement indispensable au vu de sa fréquentation :

300 véhicules en moyenne chaque jour.

Mais comme ce seul équipement ne peut répondre pleinement aux besoins des 280 000 habitants, un service complémentaire de déchèteries mobiles sur le territoire a été mis en place en 2014. afin d'assurer au mieux la continuité de service public. Une autre solution de désenclaver les communes les plus éloignées du site a été la conclusion d'un partenariat avec le Syndicat Sigidurs pour permettre l'accès de certaines communes à la déchèterie de Sarcelles.

Crédits photos ©Cédric Daya - 126 Média

Le syndicat en actions

La compétence traitement

Une fois les déchets collectés, ils sont ensuite valorisés selon différents procédés en fonction de leur matière. Le Syndicat Emeraude œuvre ainsi depuis 30 ans afin de trouver les meilleurs débouchés possibles en matière de traitement, et au meilleur coût.

Chaque année, ce sont près de 128 000 tonnes de déchets qui sont ainsi traités et revalorisés.

Crédits photos ©Cédric Daya - 126 Média

La compétence prévention

La prévention des déchets s'est ensuite intégrée aux deux autres compétences du syndicat. Plus que jamais, l'urgence climatique rappelle à chacun qu'il est temps d'agir. Et plutôt que de jeter, chacun est invité à reconsidérer ce qui peut être réutilisé, vendu ou encore donné.

Pour cela, le service prévention agit afin d'apporter des solutions concrètes sur des thématiques variées : accompagnement sur des ressourceries éphémères, Repair Café et Salon de la Réparation, travail auprès des établissements scolaires sur la lutte contre le gaspillage alimentaire, mais aussi accompagnement des parents qui souhaitent se lancer dans l'aventure des couches lavables avec un kit de prêt de couches. Un travail polyvalent des équipes permet, un pas après l'autre, de sensibiliser différents publics, et de rendre chacun acteur dans la baisse du volume de ses déchets.

Si vous êtes vous-mêmes acteurs de la prévention, professionnels ou associations engagés sur le territoire, faites-nous signe !

Le compostage

Le compostage fait ses preuves afin de transformer certains déchets de cuisine et de jardin en ressources. Pour cela, le Syndicat Emeraude vous accompagne depuis l'an 2000 pour l'acquisition de composteurs, ainsi qu'à travers des ateliers pédagogiques.

En 23 années, 10 770 composteurs et 204 lombricomposteurs ont été fournis !

Une permanence est assurée pour la distribution des composteurs **le mercredi et vendredi après-midi de 14h à 17h**.

Attention : fermeture estivale de la permanence du 10 juillet au 25 août !

Commandez votre composteur

Récupérez-le lors de l'atelier !

(ou achetez-le directement le 17 juin, info p.15)

Crédits photos ©Cédric Daya - 126 Média

Bon de commande à retourner à l'adresse suivante :
Syndicat Emeraude , 172 chaussée Jules César - 95130 Le Plessis-Bouchard

Mme, M. .....
Adresse .....
Code Postal ..... Ville .....
Téléphone ..... Mail .....

Je suis intéressé(e) par l'acquisition :

- ☐ modèle de 345 litres au prix de 15 euros;
- ☐ modèle de 620 litres au prix de 30 euros;
- ☐ brass' compost au prix de 10 euros supplémentaires ;
- ☐ lombricomposteur de 48 litres au prix de 45 euros.

Cadre réservé à l'administration.

☐ espèces
☐ chèque

Je souhaite m'inscrire à un atelier formation :

- ☐ 28 juin, de 17h30 à 19h
- ☐ 8 juillet, de 14h à 15h30
- ☐ 16 septembre, de 14h à 15h30
- ☐ 8 juillet, de 10h à 11h30
- ☐ 16 septembre, de 10h à 11h30

Je joins le chèque de réservation, à l'ordre de la Régie de Recettes Composteurs Syndicat Emeraude

Fait à ..... le .....

Signature

Rencontre avec

Frédéric Régnier, premier agent du Syndicat Emeraude

Figure du Syndicat Emeraude, Frédéric Régnier a été le premier agent comptabilisé dans les effectifs de la collectivité. Retour sur plus de 26 années de collaboration, entre anecdotes professionnelles et moments de vie.

Frédéric Regnier est cet homme de nature discrète, qui parle du Syndicat Emeraude avec sincérité et dévotion. Ce syndicat qui l'a vu naître professionnellement, puisque c'est avec le statut de stagiaire que Frédéric est arrivé, en vue de valider un DESS en 1997. Vingt-six années plus tard, c'est avec pudeur et humilité qu'il se rappelle ses débuts au syndicat.

« Je me souviens de ce stand sur un forum professionnel à Pontoise, j'ai automatiquement été attiré par des visuels aériens du syndicat, et puis après quelques échanges avec la DST de Sannois et assistante technique du syndicat de l'époque, il était alors question de trouver un stagiaire pour aider à la mise en place de la collecte sélective sur le territoire Emeraude. »

Sa carrière est lancée, puisque dans la continuité du stage, un poste est créé, lui permettant de démarrer le début d'une belle carrière au sein de la collectivité.

Depuis, les projets se sont enchaînés, puisque les communes ont progressivement délégué la compétence collecte des déchets, et plus récemment la compétence prévention à fait son apparition. De fait, les effectifs se sont étoffés, et ont amené les équipes à déménager de locaux à plusieurs reprises.
C'est en 2003 qu'un terrain a été proposé par

Crédits photos ©Cédric Daya - 126 Média

Monsieur Gérard Lambert-Motte, alors Vice-Président au Syndicat Emeraude, afin de construire la déchèterie et les locaux du syndicat. Une avancée qui va permettre un service de proximité aux usagers, et une qualité de travail aux agents.

Il suffit d'écouter Frédéric pour comprendre ce qui l'anime au quotidien : ***« Il y a, au syndicat, beaucoup de projets qui vont en faveur de l'environnement et du changement de comportement; c'est un challenge du quotidien de contribuer à ces projets.***

Si à l'époque il y avait tout à construire, il y a eu depuis, beaucoup de changements sur la collecte et le traitement des déchets et il y a encore beaucoup à venir !

Le métier est en constante évolution, les trente prochaines années s'annoncent passionnantes !"

Frédéric a cette faculté incroyable de retenir la moindre date, le nom et la fonction de chacun des collaborateurs qu'il rencontre.

Véritable encyclopédie du syndicat, il n'a pas besoin de chercher longtemps avant de retrouver la date d'arrivée d'un collaborateur ou sa fonction précise.

Crédits photos ©Audrey Guegaden

En fin Responsable Administratif, il a participé de nombreuses sessions de recrutement de chacun des 69 agents qui ont intégré de façon permanente les équipes du syndicat.

Aujourd'hui au nombre de 20 agents permanents, Frédéric sourit en expliquant :

« Chacun contribue à l'évolution du syndicat, apporte sa pierre, et c'est enrichissant de pouvoir échanger avec toutes ces personnalités et ces professionnels aux métiers si différents. »

Crédits photos ©Cédric Daya - 126 Média

Épanoui dans ce quotidien, il aime se qualifier d'homme de l'ombre, et apprécie d'autant plus la diversité et la technicité des missions qui lui sont confiées : juridique, marchés publics, et ressources humaines sont autant de dossiers qui lui incombent et le passionnent. Pour des années encore !

Le Syndicat Emeraude souhaite remercier Frédéric pour tout ce qu'il a entrepris pour la collectivité, et pour ce qu'il continuera de mettre en oeuvre dans cette belle collaboration qui dure depuis 30 années déjà.

30 ANS SYNDICAT EMERAUDE

Journée évènement

Le Syndicat Emeraude souffle sa 30ème bougie !

Trente ans ! C'est le nombre d'années qui nous sépare de 1993. Et qui dit anniversaire, dit festivités ! Un changement de dizaine qui sera célébré le 17 juin 2023 dans les locaux du Syndicat Emeraude.

Un moment convivial à partager avec vous.

Cette journée permettra de mettre en avant les domaines d'activité du Syndicat Emeraude, mais pas seulement. Un village de partenaires sera à l'honneur, avec la possibilité de profiter d'une **visite virtuelle d'un centre de traitement, de la venue d'un camion benne, ainsi que d'un camion pédagogique.**

Des rencontres sont également prévues avec les partenaires du Syndicat Emeraude. Toutes ces activités permettront aux invités d'échanger et découvrir les dernières avancées en matière de collecte, de traitement, d'évolution et de modernisation de la gestion des déchets ménagers. Un quizz ludique et participatif vous permettra de vous tester sur le sujet !

Inédit : Escape Game au Syndicat Emeraude !

Grande première, le Syndicat Emeraude vous propose une découverte de ses domaines d'activité avec un escape game où enquête, mystère, énigmes et humour seront au rendez-vous. À vous de trouver suffisamment d'indices pour empêcher un prestataire

Crédits photos ©Cédric Daya - 126 Média

malveillant de gérer la collecte, le tri et la valorisation des déchets du territoire du Syndicat Emeraude.

À partir de 12 ans. Dans la limite des places disponibles !

Créneaux disponibles :
11h -13h30 - 15h - 16h30

Inscriptions obligatoires :
Flashez ce Qr Code ou contactez le service communication
com@syndicat-emeraude.fr

Crédits photos ©Cédric Daya - 126 Média

Et plus encore ...

Forte de son succès au Forum du Zéro Déchet, **la zone de gratuité fait son retour !**

Les jouets, les équipements sportifs et de loisirs en bon état sont donc les bienvenus!

Souvent boudés au fond du garage, bon nombre de matériel méritent de retrouver une seconde vie. Avec les beaux jours, on se remet au sport et on profite des activités de plein air : équipements sportifs en tout genre, jouets d'extérieur ou de loisirs... ils feront des heureux sur cet espace de troc !

L'idée de la zone de gratuité est de déposer des objets en état de marche, et de les échanger avec d'autres dons, si toutefois vous en aurez l'utilité ! Un combo gagnant-gagnant pour tous ces objets qui vont reprendre vie dans les mains d'une autre personne.

Une collecte de DEEE est également prévue, c'est-à-dire, un point de dépôt d'équipements électriques et électroniques.

Vous aurez la possibilité de déposer vos équipements obsolètes : petit et gros appareils électroménagers, téléphonie, informatique, éclairage, mais aussi jouets (fonctionnant avec piles, sur secteur ou sur batterie).

Plus d'info sur le site d'EcoLogic

Le partenaire Ecologic sera présent afin de vous expliquer au mieux comment vos objets seront ensuite revalorisés.

Acheter son composteur

Il sera enfin possible d'acquérir, si ce n'est pas déjà fait, votre composteur.
(Attention : prévoir chèque ou espèces sur place)

Des animations sur le compostage sont prévues à 11h, 14h30 et 17h sans inscription.

Vous l'aurez compris, cette fête mettra en avant les missions et valeurs du Syndicat Emeraude tout en proposant des expériences ludiques pour cette occasion spéciale.

Les équipe du Syndicat Emeraude ont hâte de vous rencontrer pour fêter ensemble ces 30 belles années. À très vite !

Venez célébrer avec nous

les

30 ans

SYNDICAT EMERAUDE

Animations & Rencontres

Samedi 17 juin 2023
de 10h30 jusqu'à 18h

Au 172, chaussée Jules César
95130 Le Plessis-Bouchard

Scannez pour retrouver tout le programme

www.syndicat-emeraude.fr - 01 34 11 92 90